

Enoé sécurise 42 M€ de financement pour l'acquisition et la construction de 33,4 MWc d'installations photovoltaïques en France.

Le financement de projets, arrangé par Caisse d'Épargne CEPAC, l'un de ses partenaires historiques, permet à Enoé d'acquérir et construire deux centrales photovoltaïques au sol pour une puissance cumulée de 20,5 MWc ainsi qu'assurer la construction d'un portefeuille *greenfield* de 65 centrales en toitures de bâtiments agricoles pour une puissance totale de 12,9 MWc. Les projets sont localisés en France métropolitaine et notamment au sein des régions Occitanie, PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. Les chantiers de ces parcs ont commencé en 2024 et les mises en service sont programmées entre juillet 2025 et octobre 2026. A terme, une fois les 33,4 MWc en service, ces parcs *greenfield* produiront plus de 40 GWh par an, pour alimenter l'équivalent de 18 000 habitants en électricité verte et locale tout au long de l'année.

D'une part, ce financement permet l'acquisition et la construction d'un portefeuille de deux actifs solaires au sol, lauréats de l'appel d'offre PPE2-PV Sol de la CRE :

🌟 **Projet La Chapitre en Occitanie** : situé sur la commune de Carcassonne (11), le projet de 15,96 MWc est implanté sur une carrière d'extraction de graviers encore en activité mais dont l'emprise foncière concernée n'est plus exploitée. La production annuelle de l'installation est estimée à 22,7 GWh soit l'équivalent de la consommation annuelle de 4 672 foyers.

🌟 **Projet du Gué Ory dans les Pays de la Loire** : situé sur la commune de Sougé-le-Ganelon (72), le projet de 4,88 MWc est implanté sur un terrain à urbaniser. La production annuelle de l'installation est estimée à 5.5 GWh soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 123 foyers.

D'autre part, le projet vise à financer la construction d'un portefeuille *greenfield* de 65 centrales solaires en toiture de bâtiments agricoles développées par Enoé. Les projets représentent une puissance totale de 12,9 MWc, pour des puissances unitaires comprises entre 95 kWc et 350 kWc. La production annuelle estimée du portefeuille est de 22 GWc.

Créé par trois associés fondateurs experts du secteur en 2019 et rejoint par iCON infrastructure en 2023, Enoé poursuit son développement avec l'objectif de détenir et exploiter 1GW en 2030. Enoé est un acteur intégré qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception des projets à leur exploitation sur le long terme, en passant par la construction.

« C'est avec plaisir que nous renouvelons notre collaboration avec la CEPAC dans un esprit commun de promotion de la transition énergétique au sein des territoires. Cette seconde collaboration permet à Enoé de finaliser, de concert, le bouclage de deux opérations d'acquisition tout en sécurisant le financement d'un portefeuille additionnel de centrales *greenfield* 100% Enoé. Cette confiance renouvelée, accompagnée d'une exécution sans faille des équipes, fait de la CEPAC un partenaire précieux dans l'accélération de la croissance du groupe. » a déclaré Philippe GENRE, Directeur Exécutif Finances de Enoé.

Jérémy ESTRADER, Directeur Général Adjoint de la Caisse d'Épargne CEPAC : « Nous sommes ravis de soutenir ce projet d'envergure pour Enoé, entreprise marseillaise que nous accompagnons depuis ses débuts. Grâce à l'ingénierie financière de la CEPAC, nous avons réussi à allier l'acquisition de deux centrales solaires au sol d'une part et un portefeuille granulaire de petites centrales en toiture d'autre part. Cette opération confirme notre rôle d'acteur incontournable du financement de la transition énergétique en France, et témoigne de notre engagement à bâtir une économie verte et responsable pour les générations futures. »

Intervenants sur l'opération :

Arrangeur, Agent & Prêteur :

- Caisse d'épargne CEPAC

Prêteurs participants :

- Crédit Coopératif
- Groupe Banque Populaire du Sud
- CIC Sud-Ouest

Banque de couverture :

- Natixis

Conseils de la transaction :

- Documentation juridique : Energie-Legal
- Audit juridique : Energie-Legal
- Technique : GreenSolver et Everoze
- Assurance : Marsh
- Prix de marché : Aurora
- Modèle financier : Sigée Finance

À propos de Enoé

Enoé, Créateur d'énergies vertes et locales.

Enoé est un acteur majeur de la transition énergétique, maîtrisant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à l'exploitation de centrales photovoltaïques. Ses activités se concentrent sur le solaire avec des solutions photovoltaïques adaptées aux collectivités, entreprises et exploitations agricoles. Sa filiale Hynoé est active sur les projets hydrogène qui émergent dans les territoires.

Enoé exploite plus de 650 sites sur toute la France, à travers son offre de centrales solaires au sol, sur toitures et ombrières. Le groupe dispose d'un portefeuille de 120 MWc de capacité installée en exploitation, 70 MWc actuellement en construction et un pipeline de développement de 2 GW. 160 collaborateurs, tous experts dans leur activité, maîtrisent ensemble tous les aspects du métier.

Contact Presse : Sébastien PLOUVIER – Responsable Communication - sebastien.plouvier@enoe-energie.fr - 06 62 50 50 09 - <https://www.enoe-energie.fr/>

À propos de Caisse d'Épargne CEPAC

Banque régionale essentielle à l'économie locale, la Caisse d'Épargne CEPAC accompagne 1,4 million de clients sur 13 départements et collectivités (Bouches-du Rhône, Vaucluse, Alpes- de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Corse, la Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Martinique, Guyane et Saint Pierre-et- Miquelon). Acteur majeur du logement, partenaire référent de la santé et leader du financement de la transition écologique, la Caisse d'Épargne CEPAC est une banque coopérative engagée, détenue par ses plus de 300 000 clients-sociétaires. Entreprise responsable portée par 3200 collaborateurs, la CEPAC se mobilise pour la transformation sociale et environnementale de ses territoires avec 3,4 millions d'euros consacrés chaque année à la RSE.

Contact Presse : Emilie SPAGNOLO – Directrice de la Communication - emilie.spagnolo-bardin@cepac.caisse-epargne.fr - 06 84 77 98 92